



Du confinement à la reprise : les réponses environnementales à la pandémie de COVID-19

23 Avril 2020

L'objet de cette note est de montrer ce que les pays peuvent faire dès maintenant pour éviter que les mesures d'urgence adoptées face à la crise du coronavirus (COVID-19) ne viennent saborder les efforts qu'ils ont engagés pour s'attaquer aux enjeux environnementaux pressants de notre époque et améliorer la santé de l'environnement et la résilience des sociétés.

La crise du COVID-19 bouleverse l'existence de la population dans le monde entier. La première priorité des gouvernements est de contenir et atténuer la propagation du coronavirus et l'infection, avec des actions concertées pour soutenir les systèmes de santé publique et des mesures économiques et sociales sans précédent. Les mesures prises à grande échelle pour contenir le virus ont eu pour effet immédiat de réduire brutalement et considérablement l'activité économique mondiale. Il en est résulté quelques améliorations momentanées de l'état de l'environnement, notamment des diminutions sensibles des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique, localement, dans de nombreux pays (en particulier en milieu urbain). Mais ces effets ne dureront probablement pas lorsque les pays mettront en place un arsenal de mesures de relance afin de redynamiser la croissance économique, et les gains environnementaux de ces dernières décennies pourraient même être perdus une fois la reprise amorcée.

La propagation du COVID-19 a sensibilisé l'opinion publique aux conséquences d'un manque de résilience et de préparation face à une telle pandémie. Le changement climatique, la pollution de l'eau et les facteurs

d'appauvrissement de la biodiversité, comme la déforestation et le commerce illégal d'espèces sauvages, peuvent accroître le risque d'apparition de nouvelles pandémies, provoquées par exemple par des infections vectorielles ou hydriques. La pollution atmosphérique cause chaque année 4.2 millions de décès prématurés, dus notamment aux maladies respiratoires, et dégrade la santé environnementale des populations. Par ailleurs, le manque d'accès à des sources d'eau propre et à des installations sanitaires dans certains pays en développement, entre autres pour se laver les mains, peut aggraver les conséquences des pandémies. Ces facteurs environnementaux pèsent lourdement sur la santé environnementale de grands pans de nos sociétés, et plus particulièrement sur celle des groupes vulnérables, notamment les moins aisés. Il importe donc que, dans leurs actions en faveur de l'environnement, les pays intègrent la question des femmes et celle de l'inclusivité.

Au-delà de la crise sanitaire immédiate, les initiatives gouvernementales de soutien au redémarrage de l'économie sont essentielles mais ne doivent pas mettre en péril le travail engagé pour réduire les risques liés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, qui sont susceptibles d'être aussi déstabilisants que le COVID-19 pour les sociétés et les économies, mais interviennent sur une échelle de temps différente. Les mesures de relance et les réponses des pouvoirs publics doivent être en phase avec les ambitions fixées en matière de changement climatique, de biodiversité et de protection de l'environnement plus généralement. La fenêtre de tir pour déployer des actions climatiques énergiques se referme rapidement, et des mesures économiques à court terme auront des effets importants sur la capacité à atteindre les objectifs mondiaux.

Les efforts de relance offriront aux pays une chance de conjuguer le redémarrage de l'économie à des améliorations environnementales indispensables, qui ne doivent pas être considérées comme un poids venant s'ajouter à la crise. Ils peuvent être l'occasion d'investir dans des transformations économiques et des innovations technologiques que nous savons nécessaires pour améliorer durablement la vie des populations grâce, entre autres, à un environnement sain. Outre les opportunités économiques créées à brève échéance, les améliorations en question sont déterminantes pour renforcer la résilience globale des sociétés. Les mesures prises tant à court qu'à long terme doivent viser de multiples objectifs, à savoir assurer la prospérité économique et le bien-être en général, améliorer la productivité, renforcer la résilience et décarboner l'économie.

Dans le cadre des mesures sectorielles et macroéconomiques qu'elles élaborent dans l'immédiat pour riposter à court terme à l'urgence du COVID-19, les autorités gouvernementales pourraient suivre les pistes suivantes :

- **Évaluer systématiquement les possibles retombées négatives indésirables sur l'environnement de nouvelles dispositions budgétaires et fiscales temporaires.** Bien que la priorité soit à juste titre de fournir une aide d'urgence aux entreprises et aux personnes touchées, un examen minutieux de l'impact environnemental des mesures de relance ajouterait beaucoup de cohérence à l'action publique, et éviterait de générer des effets pervers et indésirables sur l'environnement qui pourraient compromettre la résilience et la santé environnementale futures des sociétés.
- **Ne pas revenir sur les normes environnementales existantes dans le cadre des plans de relance.** Il sera important que les mesures d'urgence prises par les pays pour surmonter les conséquences sanitaires et les effets économiques immédiats de la crise ne viennent pas annuler les gains obtenus ces dernières décennies dans les domaines du changement climatique, de la pollution de l'air et de l'eau, de l'érosion de la biodiversité et des autres enjeux environnementaux.
- **Subordonner les aides financières sectorielles à des améliorations environnementales lorsque cela est possible.** Les mesures d'aide financière telles que prêts à des conditions préférentielles, garanties d'emprunt et exonérations d'impôt pourraient être utilisées pour encourager un renforcement des engagements et des performances environnementaux dans des secteurs très polluants pouvant être particulièrement touchés par la crise.
- **Veiller à ce que les mesures aient pour résultat d'augmenter les niveaux de santé environnementale afin de renforcer la résilience des sociétés.** Un environnement plus propre

aura un impact positif sur la santé humaine ; par exemple, une baisse de la pollution de l'air améliorera la santé des segments vulnérables des populations urbaines et pourra les rendre plus résilients aux risques sanitaires.

- **Communiquer clairement sur les effets bénéfiques d'une amélioration de la santé environnementale des sociétés.** Souligner ce que l'on gagne, en termes de bien-être et de prospérité, à avoir des sociétés plus résilientes peut renforcer le soutien de l'opinion publique aux mesures visant à améliorer la santé de l'environnement.

Au fil de l'évolution de la crise du COVID-19, les effets des plans de relance des gouvernements devront être évalués sous l'angle des impacts à long terme sur l'environnement. La transition vers des économies bas carbone et sobres en ressources constituera un élément central de ce processus. À titre d'exemple, les programmes d'investissement à l'appui de la reprise auront une influence décisive sur la trajectoire environnementale des prochaines décennies, dont dépendent les résultats des efforts déployés globalement pour éviter un changement climatique dangereux. L'OCDE continuera d'accompagner les pays dans la mise en œuvre de politiques publiques propices à des améliorations de l'état de l'environnement elles-mêmes de nature à appuyer les réponses à la crise de santé publique actuelle.

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.